

## **MIGRATION, INSERTION : N'OUBLIONS PAS LES VILLES PETITES ET MOYENNES**

---

**Claude HERRY**

Démographe, ORSTOM

### **PRESENTATION**

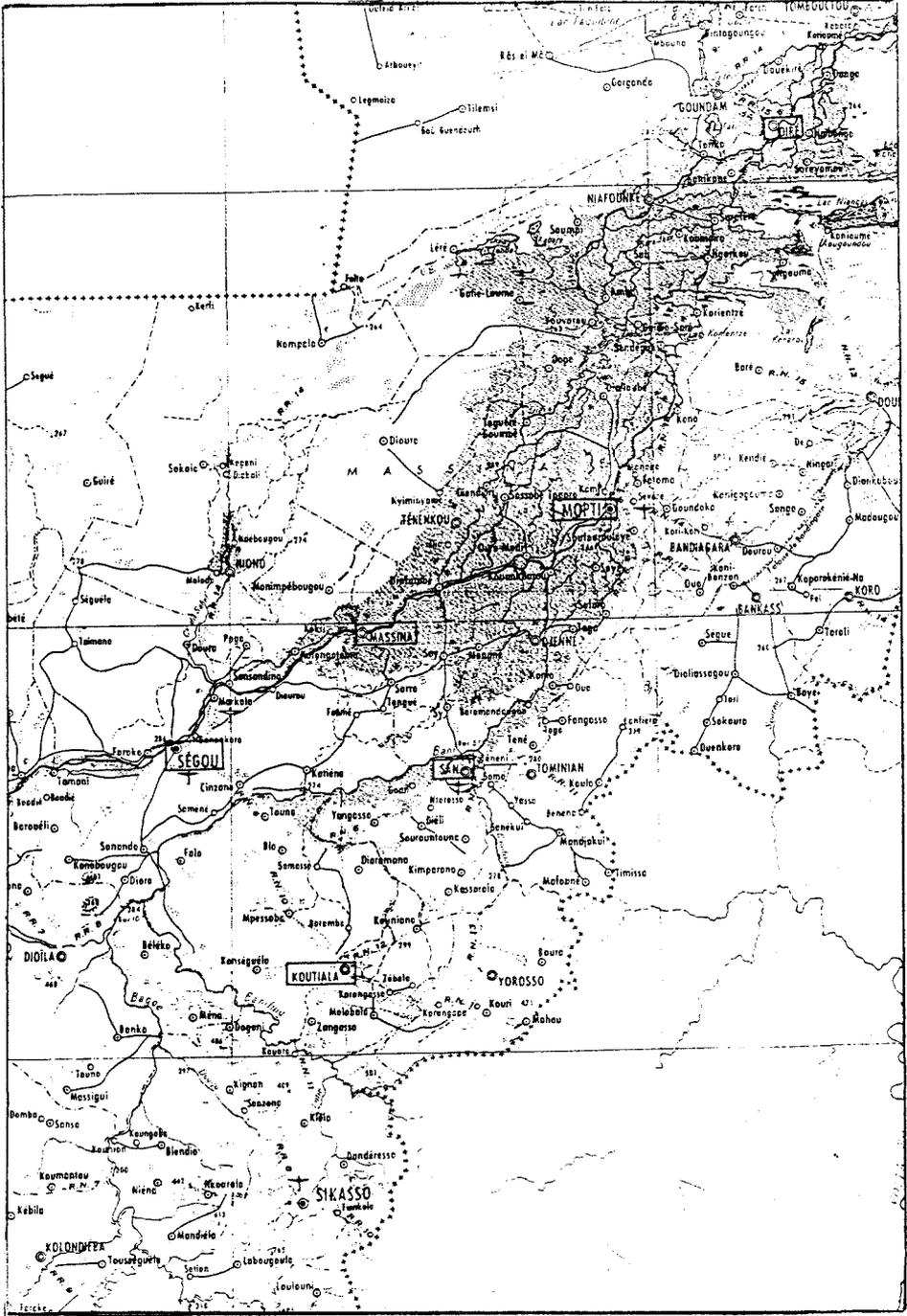
Longtemps presque ignorées des démographes, les migrations de toutes sortes sont aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière. Nouveau phénomène de mode ou intérêt justifié? Toujours est-il qu'en Afrique de l'Ouest les mouvements migratoires particulièrement intenses constituent un domaine d'étude de première importance dans un contexte de croissance urbaine rapide et de crise du développement qui engendre des tentations de rejet de populations étrangères : l'exemple des expulsés du Nigéria, et les situations potentielles comparables sont nombreuses, confirme l'aspect sensible du problème.

Les travaux présentés ici concernent des villes petites et moyennes du centre-nord du Mali; ils couvrent de façon plus ou moins détaillée l'ensemble des thèmes majeurs habituellement développés dès lorsque l'on s'applique à étudier en détail les processus d'insertion urbaine des migrants et les itinéraires - ou trajectoires -, qui on aboutit à cette citadinisation plus ou moins définitive.

Problématique et méthodologie sont déjà anciennes puisqu'elles ont été élaborées et mises en oeuvre à MARADI, NIGER sous la responsabilité de Claude RAYNAUT à partir de 1986 dans le cadre du projet pluridisciplinaire: "Croissance urbaine et santé : l'exemple de Maradi". Elles ont subi peu de modifications notables; par contre le champ de leur application a été sensiblement élargi à l'occasion des travaux entrepris au Mali.

Ces travaux ne méritent que partiellement le qualificatif de démographiques, au moins si l'on s'en tient aux attributions habituelles de cette discipline. En fait, la problématique est pour une très large part de nature socio-économique mais l'information est très largement traitée selon des méthodes traditionnellement empruntées par la démographie quantitative.

Cette recherche est parallèle et en théorie complémentaire de celle entreprise à DAKAR sous la houlette de Philippe ANTOINE. La problématique initiale était donc pluri-disciplinaire, ce qui était plus que judicieux étant donné la complexité et la diversité des thèmes à aborder et des questions posées. Hélas, l'équipe s'est en fin de compte limitée à un homme seul et il est donc évident, dans ces conditions, que tous les aspects de la migration et de son environnement socio-économique n'ont pas pu être traités d'une façon aussi détaillées, ainsi qu'ils ont



pu l'être ailleurs. Cependant aucun élément important n'a été exclu totalement de l'enquête; les limitations ont porté sur la base de population étudiée d'une part, et sur le niveau du questionnement pour certains volets du questionnaire d'autre part.

## LES VILLES ETUDIÉES

Les différentes villes étudiées se situent dans la partie Nord de la zone de savane : Ségou, Ké-macina, ou dans la zone du Sahel : Mopti et Diré. San, en cours d'enquête est également située en Nord - Savane. Koutiala, en projet, est quant à elle située légèrement plus au Sud.

Ségou est la capitale de la 4ème région; c'est une métropole historique qui compte aujourd'hui plus de 110.000 habitants. Bien que ce soit la deuxième ville du pays les implantations industrielles, hormis une grosse unité de production textile, y sont cependant rares.

Mopti est une ville de création beaucoup plus récente due à une position géographique particulièrement favorable au confluent du Niger et du Bani au centre d'un espace économique assez homogène : la zone inondable du Delta Central du Niger. Lieu de passage obligé, Mopti est depuis le début du siècle une ville qui doit tout à l'expansion du commerce, en particulier celui du poisson et de tout ce qui tourne autour du secteur de la pêche. Capitale de la 5ème région, Mopti doit compter aujourd'hui près de 100.000 habitants.

Diré, petite ville de 10.000 habitants à 50 kilomètres au Sud de Tombouctou est située à la limite nord du Sahel; les activités à caractère agricole y sont encore prépondérantes.

Ké-Macina (porte du Macina) au nord de Ségou ne compte guère plus de 5000 habitants; c'est une bourgade de création coloniale, en bordure de l'Office du Niger, grande zone d'activité agricole irriguée de création ancienne. Ké-Macina a une fonction essentiellement administrative.

Ces quatre villes se situent toutes sur le fleuve Niger, voie de passage privilégiée de la région et sont toutes des escales des bateaux de commerce circulant sur le fleuve aux hautes eaux.

San, proche du Bani et de la frontière du BURKINA compte environ 35.000 habitants; le secteur industriel, faiblement représenté y est en outre en difficulté. Le commerce y est prospère.

Koutiala enfin, proche de 50.000 habitants aujourd'hui est la ville Malienne qui connaît actuellement la plus forte expansion démographique, devant Bamako

certainement. C'est également la ville la plus active et comparativement la mieux dotée en unités de production industrielles. proche des frontières Burkinabé et Ivoirienne c'est également la ville clé du commerce international au sud du Mali. C'est sans doute à Koutiala que le phénomène d'urbanisation est le plus intéressant et le plus original et se rapproche peut être de ce que l'on peut trouver dans de grandes métropoles.

Les villes étudiées, présentent un intérêt certain prises une à une; mais elles sont également le tissu urbain de cette grande zone connue sous le nom de Delta Central du Niger car toutes situées dans cette zone elle même, ou à ses marges. Seule Koutiala fait exception, mais est, par son dynamisme une ville de forte attraction pour les populations globalement plus défavorisées des confins Sahelo-soudaniens. L'analyse de ce réseau urbain sera donc la phase ultime des études menées au Mali.

## **OBJECTIFS**

### **Une problématique tous azimuts...**

L'image de l'urbanisation africaine macrocéphale a le succès - mérite - que l'on connaît. Pourtant, le maillage de villes petites et moyennes loin d'être quantité négligeable participe pour une part importante à la croissance urbaine et ce dans tous les pays d'Afrique de l'ouest. Evidemment les grandes capitales, Abidjan ou Dakar, lieux de tous les dangers pour ceux qui détiennent le pouvoir bénéficient d'une attention toute particulière. Il est vrai que c'est bien dans ces villes que l'on rencontre toujours la majorité des agents de l'état et la quasi totalité de ceux qui décident; c'est là également que sont concentrés la plupart des établissements industriels d'importance et donc les employés de ce secteur. Il n'en reste pas moins que plus de la moitié de la croissance urbaine se réalise dans les centres secondaires ou d'attraction locale et que cette proportion ne devrait aller qu'en augmentant à l'avenir.

Les populations concernées par les migrations vers les villes petites et moyennes ne peuvent pas être considérées comme absolument spécifiques. Cependant, si elles accèdent bien au milieu urbain selon les acceptions habituelles des termes, c'est dans des conditions objectivement beaucoup plus défavorables que les migrants des grandes métropoles. D'aucuns pourront le contester; pourtant leurs chances d'accéder aux infrastructures modernes ou de parvenir à des situations professionnelles meilleures ou considérées comme telles sont évidemment très réduites du fait de la quasi inexistence des secteurs d'activité "nobles" : ceux qui permettent l'accès au salariat. Dans les petites villes du Mali le secteur dit "informel" - mais ce concept a-t-il jamais été opérationnel? - représenterait quasi 100% de l'échantillon; il faudra bien trouver des partitions adaptées à un milieu d'apparence homogène, mais d'apparence seulement.

La problématique qui sous tend l'étude des migrations vers les petites villes n'est donc pas différente de celle que l'on propose pour les capitales. Elles constituent l'une des composantes sans doute peu différenciée des nombreux flux migratoires qui affectent l'Afrique de l'Ouest; les villes moyennes du Mali ne font pas exception. On peut raisonnablement tabler sur une tendance lourde à l'émigration du monde rural vers les villes, y compris et peut être surtout petites et moyennes, et cela d'autant plus certainement que l'on est loin de se situer dans une perspective d'exode rural, du moins dans le sens où il est habituellement perçu : le dépeuplement de la brousse. Bien au contraire, les chiffres du dernier recensement du Mali, datant d'avril 1987, même s'ils sont éminemment suspects d'inexactitude, montrent cependant que la plupart des cercles du Mali - et même si l'on descend à l'échelon plus petit : les arrondissements - connaissent une croissance souvent importante : le solde migratoire dans les zones de départ est encore souvent considérablement inférieur au croît naturel. Seul le nord, au delà du lac Débo, enregistre une dépopulation sensible en relation entre autre avec des conditions climatiques particulièrement néfastes depuis deux décennies.

### **Mais des choix sélectifs...**

Du fait de la réduction à un seul chercheur de l'équipe initialement prévue au Mali, il est évident que le champ des recherches s'en est trouvé rétréci et si aucun aspect direct ou indirect des migrations n'a été totalement exclu des travaux, certains, c'est à dire ceux à caractère plutôt socio-ethnologique ont été réduits à quelques questions essentielles. De la même façon, et s'est sans doute regrettable, il n'a pas été possible pour des raisons et de coût, et de temps, de travailler également sur une population témoin d'autochtones dans une perspective comparative. Cependant une enquête complémentaire légère sur les concessions et les ménages réalisée dans chaque ville à l'occasion du tirage de l'échantillon permettra une comparaison concessions /ménages/ chefs de ménages entre migrants et non migrants ce qui pallie en partie les carences sus-citées.

L'étude des migrations féminines, au moins dans les villes petites et moyennes du Mali, ne présente qu'un intérêt très limité - que la gent féminine me pardonne! - et est donc d'un coût trop élevé compte tenu des informations que l'on peut espérer recueillir; les déplacements réellement autonomes (mariage, suivre le mari...) sont rares, les activités économiques des femmes sont le plus souvent très faibles voire symboliques et à caractère social. Elles ont tout de même été prises en compte au Mali. Il semble d'ailleurs que cela permettra de mettre en évidence un certain abandon des femmes âgées en difficulté (veuves notamment) dans cette région du Mali, ce qui surprend: le traditionnel discours sur la solidarité semble bien là mis à mal! De toute façon, la problématique de départ résolument pluridisciplinaire, et donc non principalement centrée sur les facteurs économiques justifiait ce choix.

Par contre, seuls les individus arrivés après l'âge de 15 ans dans les villes d'enquête ont été retenus; cela exclut les enfants arrivés jeunes en villes et qui de ce fait ont pu bénéficier plus ou moins des avantages de la ville au même titre que ceux nés sur place. Il est aisé de prédire les critiques suscitées par ce choix; il fallait bien placer des bornes et c'est l'aspect autonomie de la migration qui a été retenu comme décisif, l'énorme majorité des migrations antérieures à cet âge est liée aux déplacements familiaux.

En fait, bien que dans ce cadre toutes les personnes concernées aient été retenues, l'analyse se focalisera en priorité sur les personnes d'un âge inférieur à 60 ans d'une part, ou dont l'arrivée n'est pas le résultat d'une affectation administrative ou autre d'autre part. En effet, les migrations très anciennes correspondent à une étape déjà largement dépassée du développement de la ville; celles de personnes très âgées n'ont plus de contenu économique véritable et ne sont autonomes que de façon toute relative.

Les affectations constituent quant à elles un type de migrations très spécifique tant par les populations concernées que par leurs caractéristiques (origines, niveau d'éducation etc...). Il s'agit là davantage de déplacements de plus ou moins courte durée, sans véritables implications économiques aussi bien pour l'individu que pour la ville et donc très différents des migrations stricto sensu; ces dernières, pari sur l'avenir, constituent la cible privilégiée des études menées ici.

Pour résumer, deux questions principales font donc l'objet de cette étude :

- Quels sont les parcours migratoires - reflets éventuels de réseaux familiaux, professionnels ou autres -, et quels sont les événements importants, familiaux et professionnels, qui en marquent les étapes ?
- Comment se réalise l'insertion en milieu urbain ? l'insertion est entendue ici dans un sens simple : occuper une place au sein de la ville dans des conditions résidentielles et professionnelles quelconques. Il s'agit donc d'une définition minimale mais opérationnelle qui ne tient pas compte d'un degré de "citadinisation" éventuel dépendant de facteurs non mesurables dans le cadre de telles enquêtes à connotation fortement quantitative.

L'insertion en milieu urbain doit bien sûr prendre en compte la durée et ce sera le principal critère d'analyse; mais le devenir final des migrants n'est jamais tout à fait certain, l'installation définitive, surtout dans des villes où les conditions de survie peuvent là aussi devenir aléatoires peut toujours être remise en cause. Dans un contexte de crise au sens économique - employons quand même ce terme de crise si contesté - celle-ci n'agit que de façon indirecte et altérée dans des villes où le salariat est quasi<sup>TM</sup> inexistant. On se situe plutôt dans une économie de "subsistance" emmaillée de périodes critiques en relation étroite avec un environnement climatique qui affecte, dans un sens positif ou négatif des relations villes - campagne essentielles pour la plupart des migrants.

## METHODOLOGIE

La présentation succincte de la méthodologie appliquée ici et de ses caractéristiques originales permet d'explicitier des choix parfois difficiles.

### A. Les parcours migratoires

Un premier questionnaire avait donc pour objet d'enregistrer chronologiquement l'ensemble des étapes migratoires des individus jusqu'à leur arrivée au lieu d'enquête, ainsi que quelques événements ou informations marquants relatifs à ces étapes et concernant :

- la migration : lieux, dates, motifs et statuts, statut signifiant ici migration autonome ou subie, collective ou individuelle.
- le parcours professionnel : soit les activités successives à chaque étape.
- le parcours résidentiel : soit les statuts de résidence successifs à chaque étape.
- le parcours familial : soit les mariages et divorces successifs; le risque de rupture de l'union semble beaucoup plus grand pour celles contractées au cours du périple migratoire dès lors qu'il ne s'agit pas d'épouses provenant du lieu de naissance.

### B. Le questionnaire insertion

Composé de plusieurs modules, ce questionnaire privilégie les modalités d'insertion par l'emploi et l'accès au logement, deux critères faciles à évaluer. L'accès au travail est l'élément déterminant, au moins au niveau du discours quant à l'appréciation d'une insertion réussie. Cependant d'autres aspects liés à la citoyenneté ont été abordés : la reproduction de la migration, les relations avec les aires de départ, l'appréciation qualitative des différents éléments qui interviennent dans la perception globale qu'a le migrant de son séjour en ville.

#### 1. Caractéristiques individuelles

Outre les caractéristiques démographiques élémentaires, on s'est intéressé ici à l'origine de la, ou des épouses, à la composition et à la taille du ménage du migrant ou bien du ménage d'accueil pour les hébergés.

#### 2. Antécédants migratoires

On a d'abord retenu les antécédants paternels : lieu de naissance et de résidence du père, la profession du père : il y a une moins forte propension à migrer lorsque l'activité traditionnelle et exclusive de la famille est l'agriculture. Par contre, une activité paternelle à caractère commercial semble impliquer la migration. La présence de parents à l'arrivée a également été retenue comme critère déterminant.

### **3. L'assistance à la migration**

Cette assistance ou aide à la migration se partage en deux volets; les aides éventuelles au départ sont : le financement du voyage, les dons en argent, un travail assuré; les aides possibles à l'arrivée sont : l'hébergement de plus ou moins longue durée, un travail temporaire ou définitif, la nourriture (occasionnellement ou tous les repas), les dons ou prêts en argent, voire exceptionnellement les moyens d'installation, pour le commerce par exemple. Il a également été demandé au migrant s'il disposait d'économies au départ en dernière migration.

Dans l'ensemble ces questions sont sujettes à l'inexactitude mais donnent cependant des indications globalement intéressantes, en particulier lorsqu'il s'agit de déplacements liés aux activités commerciales. Ces questions devraient aussi permettre d'identifier d'hypothétiques réseaux ou filières d'insertion, cela exclut les relations familiales simples qui ne pourraient être assimilées à de tels réseaux qu'abusivement.

### **4. L'insertion professionnelle**

C'est l'accès à un emploi suffisamment rémunérateur et stable qui conditionne l'accès à une indépendance véritable. Ce module est donc le plus détaillé et retient les aspects suivants : le niveau scolaire globalement faible au Mali et qui sera donc un facteur peu discriminant; le parcours professionnel proprement dit qui prend en compte toutes les étapes depuis l'arrivée en ville, les emplois détaillés, le statut dans l'emploi, la durée de chaque emploi, les motifs de changement et les durées de chômage entre emplois; sont enfin demandés les lieux de travail, les activités agricoles détaillées, les autres activités qualifiées de secondaires (même si ce n'est pas toujours le cas au niveau du revenu qui en est tiré). on s'est également intéressé à la façon dont les migrants se sont procuré leur premier emploi.

### **5. L'insertion résidentielle**

Elle a déjà été abordée au niveau des aides par le biais de l'hébergement; le parcours résidentiel est lui aussi très détaillé et prend en compte le quartier de résidence, le statut résidentiel, la durée dans chaque logement, le type d'habitat et les motifs de changement de résidence.

### **6. La multiplication de la migration**

Il a été demandé à chaque chef de ménage migrant de dresser la liste des personnes accueillies et présentes dans la famille et prenant en compte la relation avec le chef de ménage, l'âge, la date d'arrivée, la provenance. Il a été demandé la même chose pour les personnes accueillies au cours des cinq dernières années mais parties. Il lui a enfin été demandé de dresser la liste des membres de sa famille ayant quitté sa maison. Cet ensemble de données devrait permettre d'évaluer les différents flux induits par la migration; nous pourrions en effet appréhender le rôle amplificateur pour la ville du migrant par l'accueil définitif, son rôle éventuel de relai pour des hébergés en instance de départ pour une destination plus lointaine. Nous pourrions aussi étudier certains flux de retour vers les lieux d'origine, les

départs des enfants de migrants : le concept de ville relais ne se justifie-t-il pas davantage au niveau d'une nouvelle génération plutôt qu'en simple étape d'un parcours migratoire?

### **7. Les relations avec le lieu d'origine**

Bien qu'il ne s'agisse pas là d'événements relevant directement de l'insertion en milieu urbain, les échanges plus ou moins soutenus avec le milieu d'origine qu'ils soient de nature économique (monétaire par exemple, ou bien encore les pratiques agricoles), ou sociale (confiage d'enfants), contribuent à favoriser ou au contraire à freiner les processus d'insertion en ville. L'interaction ville - campagne semble très difficile à analyser : ses effets probablement contradictoires dépendent sûrement des aléas liés à l'environnement. La survie des parents constitue également un facteur peut-être important de rupture avec le lieu d'origine lorsque les conditions économiques du migrant ne lui ont pas permis de poser des jalons suffisamment forts pour envisager un retour. La possession effective de maisons ou de champs (à bien différencier de la notion trop vague de "biens familiaux"), la pratique régulière de cultures vivrières constituent des éléments tangibles de l'enracinement villageois. Les transferts monétaires sont quant à eux davantage l'expression de la solidarité familiale que des indices d'un investissement autre que social .

### **8. La perception de la migration**

Le questionnaire est construit avec le souci permanent d'une exploitation statistique aisée; dans ce dernier module il en va un peu différemment puisqu'il est demandé à chacun de donner des avis, circonstanciés si possible, et relatifs au revenu, à l'accès à la nourriture (céréales), à la qualité du travail, du logement et de l'environnement. Il a enfin été proposé au migrant de donner son avis sur l'intérêt de la ville en général et de juger de l'ensemble de son séjour en termes de progression -régression. Les réponses sont intéressantes à plus d'un titre mais ne répondent toujours pas à des critères objectifs, la distance étant souvent grande entre les réponses qualitatives et les critères mesurés. Elles ont cependant fait l'objet d'une codification synthétique qui essaie d'établir pour chaque item une hiérarchie des réponses en essayant autant que possible de ne pas en trahir l'esprit.

## **C. Une tentative méthodologique originale ?**

### **1. La création d'indices synthétiques**

L'intérêt, plus ou moins évident de chaque question prise séparément étant évalué et acquis, l'analyse détaillée à venir sera juge de la pertinence des interrogations de départ, la constitution d'un certain nombre de faisceaux cohérents permettra une tentative de synthétisation de l'information par thèmes. Ainsi, une notation reprenant toutes les composantes d'un module a été effectuée, elle permet la corrélation avec des variables continues telles que l'âge ou la durée de résidence par exemple. La principale difficulté réside dans la construction de barèmes

inhérents à chaque item et dont la somme constitue l'indice recherché. Les relations avec le lieu d'origine, les niveaux de satisfaction cités plus haut, les aides au départ et à l'arrivée ont fait l'objet d'un tel traitement. A titre d'exemple voici comment a été construit l'indice ou bien score de "satisfaction":

- qualité de l'emploi	0 à 3
- intention de changer de profession	0 ou 1
- niveau de revenu	0 à 3
- accès à la nourriture	0 ou 1
- régularité d'achat de céréales	0 ou 1
- qualité de la résidence	0 à 2
- qualité de l'environnement	0 à 2
- appréciation de la ville	0 à 3
- appréciation globale	0 à 4.

On aboutit donc à une note globale située de 0 à 20. Une telle contraction de l'information donne une image bien sûr très simplifiée mais qui a l'avantage de mettre en évidence les caractéristiques essentielles de la population étudiée et de permettre des croisements globalisants certes, mais souhaitons le pertinents. Evidemment, le poids attribué aux différentes variables pourra être l'objet de critiques multiples : ils sont effectivement difficiles à concocter, inéluctablement subjectifs, et restent en tout état de cause de la responsabilité du chercheur impliqué sur le terrain. Cependant, c'est l'aspect réducteur de ces indices, la contraction drastique de l'information qui en fait l'intérêt : ils permettront d'appréhender rapidement l'essentiel et d'éliminer des hypothèses parfois attrayantes mais inopportunes au profit de constatations souvent banales. Mais les situations vraiment originales, même en matière de migrations, domaine pourtant riche par sa diversité, ne sont pas le lot commun.

## 2. L'évaluation des itinéraires

Les itinéraires professionnels et résidentiels antérieurs à l'arrivée dans les villes étudiées ont été systématiquement relevés; il en a été de même des itinéraires mais cette fois en milieu urbain depuis la dernière arrivée; du fait de la multiplicité des étapes, au moins pour une partie des individus, il est difficile d'appréhender l'évolution dans le temps des situations personnelles ou collectives. Pour faciliter une première analyse quelques variables relatives aux itinéraires ont fait l'objet d'une évaluation: les professions, les situations de résidence, les types d'habitat successifs. Prenons par exemple l'emploi: cette évaluation a été réalisée de la façon suivante;

- un seul emploi
- plusieurs emplois du même secteur : stabilité
- plusieurs emplois du même secteur : progression
- plusieurs emplois du même secteur : régression
- plusieurs emplois de secteurs différents : stabilité
- plusieurs emplois de secteurs différents : progression
- plusieurs emplois de secteurs différents : régression
- parcours hétérogène.

Là encore on pourra porter un jugement critique sans doute fondé mais une telle pratique, sans hypothéquer l'analyse de détail permet une première analyse rapide des résultats des enquêtes.

\* \* \*  
\*

Au stade actuel, seuls les tris à plat des données des quatre premières villes ont fait d'une analyse sommaire. Quelques résultats importants ont été présentés à Saly Portudal<sup>1</sup>. On peut d'ores et déjà assurer que la moisson est abondante et que les données recueillies posent de nombreuses questions, et pas seulement au démographe. Dans cette zone du Mali si les schémas de migration ne sont pas vraiment différents de ceux vers d'autre ville au Mali ou ailleurs, on est par contre de toute évidence très éloigné des préoccupations que génère la grande métropole. Les migrations vers ces villes du centre-est sont des migrations de pauvres, et qu'ils soient victimes des avatars climatiques ou non, cela ne change pas grand chose. De toute façon, le potentiel de départ est très faible voire inexistant : le bagage scolaire est quasi nul, la formation professionnelle ne concerne que l'artisanat traditionnel (tissage, maçonnerie en banco...) et n'est donc pas adaptée aux besoins nouveaux des villes. La solidarité africaine traditionnellement mise en exergue est quelque peu mise à mal ici: même si l'accueil et le soutien des nouveaux citadins est loin d'être négligeable, la majorité des migrants ne bénéficient d'aucune assistance à leur arrivée; on voit par ailleurs apparaître des catégories d'exclus, des femmes âgées par exemple.

La perception de la ville, l'appréciation des situations économiques sont en contradiction apparente avec les conditions matérielles objectivement constatées; les objectifs sont manifestement limités, et, comme les villes petites ou moyennes du Mali du fait de leur faible niveau d'équipement et de leur construction traditionnelle sont finalement peu éloignées du milieu d'origine, il n'y a pas de rupture sévère et tout le monde est sur un relatif pied d'égalité. Dans des villes comme Mopti ou Diré, le but est davantage la survie que la recherche d'une improbable promotion. Dans la mesure où cette survie est assurée la satisfaction est déjà grande.

---

<sup>1</sup> Vivre ou survivre? Les migrants de quatre villes du centre-est du Mali. Séminaire Processus d'insertion urbaine. IFAN - ORSTOM. SALY PORTUDAL. Juin 1991.

**les cahiers**

**n° 16 - 1991**

**MIGRATIONS, TRAVAIL, MOBILITES SOCIALES :  
METHODES, RESULTATS, PROSPECTIVE.**

**Séminaire ORSTOM - Garchy 24-27 Septembre 1991  
Communications des séances 1 et 2**

**Editeurs scientifiques  
Véronique DUPONT et Françoise DUREAU**